



RÉGION NORMANDIE

Assemblée Plénière

Réunion du 17 décembre 2018

9h00, à Caen

ORDRE DU JOUR modifié

Installation d'un nouveau conseiller régional

0. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 15 octobre 2018
1. Commission Permanente - vacance de siège
2. Modification de la composition des commissions intérieures
3. Orientations en matière de Silver Economie
4. SHEMA - Approbation des nouveaux statuts, augmentation de la part de la Région au capital, et renouvellement de l'avance en compte courant d'associés
5. Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences 2019-2022 - Cap de transformation – Approbation
6. Le SRADDET : projet de schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires pour la Normandie
7. Rapport annuel égalité femmes-hommes de la région Normandie
8. Création du GIP Agence Normande de la biodiversité et du développement durable
9. Neutralisation des amortissements 2019
10. Budget primitif 2019 – Budget principal
11. Budget Primitif 2019 - Budget Annexe Restauration Administrative
12. Participation à l'augmentation de capital de la SAFER Normandie
13. Présentation du compte rendu d'activité et des comptes de résultats 2016 et 2017 du Comité régional de tourisme de Normandie
14. Délégations de service public des transports publics routiers régionaux - Rapports d'analyses technique et financière Calvados et Eure
15. Examen par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) des rapports annuels des délégués de service public
16. Fusion d'établissements dans l'Académie de Caen
17. Politique en faveur de la jeunesse : adoption de dispositifs
18. Carte des Formations Sanitaires et Sociales
19. Tableau des emplois de la Région Normandie

20. Régime indemnitaire - Mise en œuvre du RIFSEEP
21. Régime indemnitaire hors RIFSEEP
22. Conditions et modalités de prise en charge et de remboursement des frais occasionnés lors des déplacements professionnels et frais de missions
23. Règlement du temps de travail
24. Information sur les délégations du Président en matière de contentieux, de virement budgétaire et de marchés publics, accords-cadres et leurs avenants